

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Avis n°2022-09

Avis du CSRPN Hauts-de-France relatif à l'inventaire du patrimoine géologique des Hauts-de-France

L'inventaire national du patrimoine géologique fait partie intégrante de l'inventaire du patrimoine naturel (Art. L411-1 A du code de l'environnement). Les DREAL pilotent l'inventaire à l'échelle régionale et s'appuient sur la Commission Régionale du Patrimoine Géologique « CRPG » (émanation « géologique » du CSRPN). Elles peuvent également s'adjoindre un secrétariat scientifique. C'est le cas en région Hauts-de-France où ce rôle est assuré par le CEN Hauts-de-France. Le CSRPN assure la validation régionale de l'inventaire avant la transmission au MNHN pour la validation nationale (« [Vade-mecum pour l'inventaire du Patrimoine géologique national](#) »).

Contexte

Dans le cadre de l'actualisation en continu de l'inventaire du patrimoine géologique et suite à l'avis favorable de la Commission Régionale du Patrimoine géologique, consulté de manière dématérialisée en septembre 2022, 6 fiches ont été soumises à la validation du CSRPN par voie électronique. Il s'agit de :

- 3 fiches pour le département du Nord :
 - Fiche NPC0076 – Source pétrifiante de Bousignies-sur-Roc
 - Fiche NPC0077 – Formation fluviale eemienne de Waziers
 - Fiche NPC0078 – Nappes alluviales pléistocènes de la Sambre à Louvroil
- 3 fiches pour le département de la Somme :
 - Fiche PIC0037 – Falaises du Turonien et du Coniacien d'Ault au Bois de Cise
 - Fiche PIC0073 – Poches de dissolution karstique à remplissage de sables thanétiens dans les carrières de Rubempré
 - Fiche HDF0003 – Le Quaternaire de la vallée de la Somme, loess du Pléistocène sup. - Morcourt

1.2. Avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel des Hauts-de-France

À l'issue d'une consultation électronique menée entre le 30 septembre et 10 octobre 2022, le conseil scientifique régional du patrimoine naturel émet :


- pour la Fiche PIC0037 – Falaises du Turonien et du Coniacien d'Ault au Bois de Cise, un avis favorable sur réserve :
 - d'inclure dans le périmètre la falaise jusqu'au début de l'esplanade de Mers-les-Bains ;
 - de corriger Tubonien par Turonien ;
 - de modifier les intérêts Flore : sur l'estran, zonation d'algues et de citer les végétations typiques des parois et des corniches des falaises de craie, d'intérêt communautaire : *ARMERIO MARITIMAE* – *FESTUCETEA PRUINOSAE* Bioret & Géhu 2008 y sont présentes, et notamment le *Brassicetum oleraceae* Géhu 1962 *senecionetosum cinerariae* (Géhu 2006) Farvacques & Duhamel 2015 ;

- de compléter l'onglet « Statuts de protection ». Il manque la protection du site au titre du réseau Natura 2000 (« Estuaires et littoral picard ») et du Label Grand Site de France « Baie de Somme », la mention du site RAMSAR, son inscription en ZNIEFF de types 1 et 2 et son appartenance au Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, même si ces deux derniers éléments ne sont pas des statuts de protection en tant que tels ;
 - de compléter la bibliographie en conséquence.
- pour la fiche NPC0076 – Source pétrifiante de Bousignies-sur-Roc, un avis favorable avec les recommandations suivantes :
 - de compléter les « Intérêts annexes » concernant la flore en citant : « la végétation de travertin à *Cratoneuron variable (Cratoneuretum commutati)* qui est exceptionnelle et en danger critique d'extinction dans le Nord et le Pas-de-Calais et la végétation de mousses acrocarpes et d'hépatiques des tufs et travertins à *Eucladie verticillée (Eucladietum verticillati)* » ;
 - retirer dans la rubrique « Menaces anthropiques » : le texte : « Aucune estimée au regard de la prise de l'APPHN en 2020 » ;
 - compléter la biobibliographie avec :
 - la référence de l'APPHN FR4300002 – Source tufeuse de Bousignies-sur-Roc ;
 - la fiche du site d'intérêt communautaire ou Site Natura 2000 FR3100512 (NPC39) « Hautes vallées de la Solre, de la Thure, de la Hante et leurs versants boisés et bocagers ».
- pour les fiches NPC0077, NPC0078, PIC0073, HDF0003, un avis favorable avec les recommandations suivantes :
 - supprimer les textes répétés dans les rubriques « Pédagogie/Justification » et « Menaces anthropiques » qui résultent du passage de l'outil I-Géotope à InvenTerre ;
 - veiller à la rédaction des fiches : coquilles orthographiques, mot manquant, majuscules en trop... ;
 - veiller à la complétude des informations sur les statuts de protection et inventaires et la bibliographie... À noter que certaines informations ont été perdues lors du passage de l'outil I-Géotope à InvenTerre.

Fait le 11 octobre 2022

À Amiens

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,



Franck SPINELLI